agenzia fides
Fondata nel 1927
Organo di informazione delle Pontificie Opere Missionarie
http://www.fides.org

AFRIQUE/MALAWI - Le mutisme des 20% de population aisés face à la souffrance des 80% d'indigents

Lilongwe (Agence Fides) – Les Evêques du Malawi font état de leur gratitude pour la résolution du grave bras de fer qui a opposé pendant deux semaines le gouvernement aux fonctionnaires qui réclamaient une augmentation de leurs traitements de 67%. La protestation a créé de fortes gênes sociales. Les autorités ont autorisé une augmentation de traitement de 61% pour les traitements les plus bas et de 5% pour les plus élevés.
Dans une déclaration envoyée à l'Agence Fides par la Commission épiscopale Justice et Paix, l'Eglise catholique au Malawi, qui retrace l'origine de cette crise syndicale, prend position à propos de la crise économique qui afflige le pays depuis longtemps. Dans le document, on note que la décision de dévaluer et de rendre flottant le cours de la monnaie locale, le Kwanza, ainsi que celle de lier le prix local des carburants à celui du marché international ont aggravé les conditions économiques de la population.
Sont en outre critiqués certains choix économiques du gouvernement comme celui de privilégier certains investissements au détriment d'autres. Ces mesures économiques, souligne la Commission Justice et Paix, ont créé une grave fracture sociale. « Au Malawi, s'installe actuellement une forme de société au sein de laquelle 80% de la population luttent pour leur survie et dépendent de services publics privés de ressources et mis à dure épreuve et 20% de personnes aisées qui peuvent s'offrir des services privés en ce qui concerne l'éducation, la santé et la sécurité » affirme le document. « Ces 20% de la population constituent une section passive et irresponsable de la population qui reste muette face aux graves conditions de vie et aux souffrances de la majorité pauvre ». (L.M.) (Agence Fides 25/02/2013)

> LINKS
Communiqué de la Commission Justice et Paix (en anglais):
http://www.fides.org/eng/documents/Press_Release-_Final_by_CCJP.pdf:

I contenuti del sito sono pubblicati sotto Licenza Creative Common - http://creativecommons.org/licenses/by/3.0/deed.it